



Organisme de formation d'anatomie, physiologie et pathologie

Num. ASCA: 2257, Mme Cindy Ansermoz, Rue de Rugin 27, 2034 Peseux

Bulletin d'inscription – Formation APP cycle I reconnu par l'ASCA et remplissant les conditions RME

Nom: Prénom:
Adresse: Code Postal et Ville:
Téléphone : E-mail:
Date de naissance: Profession :

Par la présente, je souhaite m'inscrire à la formation d'anatomie, physiologie et pathologie 2019, enseignée par Mme Cindy Ansermoz dans les locaux de Samgati Neuchâtel, rue des Fausses-Brayes 3 à Neuchâtel.

Pour valider mon inscription, j'effectue un virement de 300CHF sur le compte Postfinance : 14-539695-1, IBAN : CH3709000000145396951, mention : cours d'APP 2019 avec votre nom.

Veillez entourer votre choix:

- Un paiement de 3000 CHF à régler avant le début du cours (2700 CHF si frais d'inscription payés au préalable)
- Trois paiements : 1000CHF avant le début du cours (700 CHF si frais d'inscription payés au préalable), 1000CHF au 31 avril et 1000 CHF au 31 août.

Envoyez ce bulletin d'inscription et la convension de stage signés par e-mail à Cindyansermoz@hotmail.com ou par lettre à Cindy Ansermoz, Rue de Rugin 27, 2034 Peseux.

Fait à Neuchâtel, le

Pour GEBO:

L'élève:

Convention de stage de formation de l'école GEBO

Objet: Cours de base d'anatomie, physiologie et pathologie

Programme: la formation de 150h se déroulera en 12 week-end selon le programme suivant:

- Systèmes de structures : locomoteur et tégumentaire
- Systèmes de fonctions: respiratoire et digestif
- Systèmes de communication : cardio-vasculaire, lymphatique
- Systèmes d'adaptation: nerveux et endocrinien
- Système de protection: immunitaire
- Système de reproduction: uro-génital
- Synthèse des liens

Niveau de connaissance préalable: Aucune

Dates et lieu: Les cours se dérouleront dans les locaux de Samgati Neuchâtel, rue des Fausses-Brayes 3 à Neuchâtel en groupe limité à 10 élèves. Ils auront lieu en 2019: 9-10 février, 23-24 février, 23-24 mars, 13-14 avril, 4-5 mai ou 11-12 mai (à confirmer), 25-26 mai, 15-16 juin, 6-7 juillet, 17-18 août, 7-8 septembre, 21-22 septembre, 5 octobre.

Formation : La formation est assurée par Cindy Ansermoz, Ostéopathe D.O. CDS formée à la pédagogie par Michèle Gosse. Le matériel pédagogique et le photocopié, compris dans le prix de la formation, seront remis lors de chaque we. Une attestation de cours et un certificat seront mis à la fin du cours sous condition de réussite des contrôles de connaissance et de la présence à 80% du cours.

Disposition financière : Le prix du stage est fixé à 3000 CHF hors repas et hébergement. Les frais d'inscriptions sont de 300 CHF et seront déduits du prix du cours. Soit l'élève s'engage à payer la totalité du cours avant le début du cours, soit par paiements fragmentés : 1000CHF (- les frais d'inscription) avant le début du cours, 1000CHF au 31 avril et 1000CHF au 31 août. Un justificatif de paiement sera remis à l'élève à la fin du cours.

Interruption du stage, Absence: Un élève ayant manqué un we pour une raison de force majeure dûment reconnue, peut le rattrapper lors d'un prochain stage, en fonction des possibilités de l'organisateur mais ne sera en aucun cas remboursé.

Délai de rétraction: L'école GEBO se réserve le droit d'annuler la formation jusqu'à 15 jours avant le début des cours. Les frais d'inscriptions et de cours seront dans ce cas remboursés intégralement.

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. En cas d'annulation, il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Pour toute annulation faite moins de 15 jours avant le début de la formation, l'école GEBO facturera 50% des frais de formation. Dès le début de la formation, 100% des frais de la formation seront dûs en cas de rupture du contrat.

Cas de différend: Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglé à l'amiable, le tribunal de Neuchâtel sera seul compétent pour régler le litige.

Fait à Neuchâtel, le

L'élève:

Pour l'école GEBO: